



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales : montant des pensions

Question écrite n° 80969

Texte de la question

M. François Rochebloine appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les très vives inquiétudes ressenties par les professionnels de santé devant la situation financière des régimes de retraite dits « ASV », les perspectives de réforme esquissées par l'article 47 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2006, et les incertitudes pesant sur la valeur qui sera effectivement reconnue aux droits acquis par les praticiens qui n'ont pas encore demandé la liquidation de leur pension. Il souhaiterait obtenir des précisions sur la portée exacte des mesures envisagées et leur impact sur le montant réel des futures pensions.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80969

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11476